

AECK/  
**RÉPUBLIQUE DU BÉNIN**

Fraternité-Justice-Travail

-----  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE  
-----

**DÉCRET N° 2021 – 175 DU 28 AVRIL 2021**

portant nomination des membres du Conseil d'administration de l'Agence de Contrôle des Installations Électriques Intérieures.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ÉTAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT ,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 2020-20 du 02 septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques en République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2020-429 du 09 septembre 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Énergie ;
- vu** le décret n°2021-174 du 28 avril 2021 portant approbation des statuts de l'Agence de Contrôle des Installations Électriques Intérieures ;
- sur** proposition du Ministre de l'Énergie,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 avril 2021,

**DÉCRÈTE**

**Article premier**

Sont nommées membres du Conseil d'administration de l'Agence de Contrôle des Installations Électriques Intérieures, les personnes dont les noms suivent :

- monsieur **Faïkou YAYA**, représentant du Ministère de l'Énergie ;
- monsieur **Serge-Hervé HOUSSOU**, représentant de la Présidence de la République ;
- monsieur **Stéphane YAROU**, représentant du Ministère du Plan et du Développement ;

- monsieur **Labiou AMADOU DJIBRIL**, représentant du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- monsieur **Victor ANANOUEH**, représentant du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable ;
- lieutenant-colonel **Zoukhoufli Gomina SANNI**, représentant du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ;
- monsieur **Abdoulatifou SALIOU**, représentant du Ministère de l'Industrie et du Commerce.

## Article 2

Monsieur **Faïkou YAYA** est nommé Président du Conseil d'administration de l'Agence de Contrôle des Installations Électriques Intérieures.

## Article 3

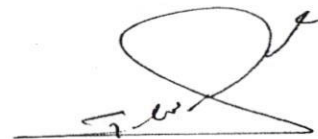
Le mandat des membres du Conseil d'administration est de trois (03) ans renouvelable. Il court pour compter de la date de leur installation.

## Article 4

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 28 avril 2021

Par le Président de la République,  
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



**Patrice TALON.-**

Le Ministre de l'Économie  
et des Finances,



**Romuald WADAGNI**

Le Ministre de l'Énergie,



**Dona Jean-Claude HOUSSOU**

**AMPLIATIONS** : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; H CJ 2 ; ME 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTÈRES 22 ; SGG 4 ; INTERESSES 7 ; JORB 1.